

RCS & Associés

Bien vous connaître, pour avancer ensemble



■ Les Associées fondatrices.

Le cabinet fondé par Sophie-Laurence Roy-Clémandot et Valérie Schneider-Macou revendique sa place au cœur des entreprises. Sens de l'adaptation et réactivité d'une structure à taille humaine font de RCS & Associés un cabinet qui sait rester souple dans sa haute technicité.

En quoi votre approche de la vie de l'entreprise est-elle différente ?

« Au-delà de notre implantation géographique dans un centre d'affaires particulièrement dynamique, être au cœur des entreprises c'est également une façon de concevoir notre métier. Après une longue expérience des grands cabi-

nets « classiques », nous avons souhaité établir des liens plus forts avec nos clients et mettre en avant notre implication personnelle auprès des entreprises. Notre cabinet s'attache à ce suivi personnalisé : nous mettons tout en œuvre pour connaître réellement les sociétés qui nous font confiance, leur histoire, leur fonctionnement et leur responsable. Cette empathie est fondamentale et manque souvent dans nos métiers. C'est ce qui fait notre différence ».

Cela implique-t-il d'autres méthodes de travail ?

« C'est dans le cadre du conseil que notre parfaite connaissance du client est un atout : en droit social une situation peut vite dégénérer et un travail d'écoute et d'explications est nécessaire. Nous travaillons au cas par cas, en nous adaptant à notre client (et non l'inverse) avec la réelle volonté d'apporter une réponse concrète. Nous cherchons à intervenir le plus en amont possible, grâce à un service sur mesure, en expliquant à nos clients qu'il n'est jamais trop tôt pour venir voir un avocat... C'est en prenant de l'avance que les problèmes se résolvent autrement que par des procès ».

Qu'attendent vos clients ?

« Ils apprécient que nous participions concrètement aux progrès de leur entreprise en allant dans le sens de leur personnalité. Quand nous accompagnons un client, nous sommes en mesure de lui dire : « Arrêtez de penser à cela, maintenant c'est notre problème », car pour une PME, le moindre problème en droit social devient rapidement obsédant et bloque toute l'activité. Pouvoir laisser le problème chez l'avocat, c'est le meilleur moyen de continuer à avancer ».



CONTACT

RCS & Associés

S-L. Roy-Clémandot et V. Schneider-Macou

14 avenue d'Eylau - 75116 PARIS

Tél. : +33 1.77.72.65.65 - Fax : +33 1.77.72.65.66

Web : www.rcs-associes.com

E-mail : slr@rcs-associes.com

vsm@rcs-associes.com